



BROCANTE du 1er mai
bulletin d'inscription pour les cangéens
à retourner impérativement avant le 17 avril 2026
à la mairie

NOM :..... **Prénom :**.....

Adresse :

Téléphone :.....**Mail :**.....

N° de carte d'identité :.....

Je certifie :

() être un particulier et atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile, vendre exclusivement des objets personnels et usagés non acquis pour la revente.

() être un professionnel (n° d'immatriculation au RC :.....)

Date :

Signature :

*Merci d'écrire très lisiblement

métrage et prix

FORFAIT : 5 mètres gratuits
2,50 € le mètre supplémentaire
dans la limite de 20 mètres MAXIMUM

chèque à l'ordre du SGC DE LOCHES

Métrage souhaité :.....

Montant à payer :.....

véhicule

**L'emplacement forfaitaire de 5 mètres ne convient
qu'à une voiture seule.**

De quel type de véhicule disposez-vous :

• voiture ☐

• camion ☐

• remorque ☐

Votre inscription ne sera validée que si nous recevons :

- le formulaire correctement complété, daté et signé
- votre chèque libellé à l'ordre du SGC DE LOCHES
- la photocopie de votre pièces d'identité ou extrait kbis pour les professionnels
- **POUR RAPPEL** : les habitants de Cangey doivent impérativement venir consulter leur numéro d'emplacement avant de se placer - ils seront affichés à la porte de la mairie la veille de l'évènement.

Conditions générales

- Aucun remboursement n'est possible après l'inscription quel que soit le motif,
- Cette manifestation est un vide grenier, vous êtes donc responsable de votre étalage,
- La municipalité décline toutes responsabilités en cas de vol, casse, type de produits vendus, etc....
- Seule la municipalité est habilitée à gérer les emplacements.
- La municipalité, dans le respect de la législation en vigueur, transmet à la Préfecture d'Indre et Loire, le registre des exposants pour contrôle.

SIGNATURE :